



A l'attention des commerçants du Vésinet

Le Vésinet, le 15 novembre 2024

Le Maire

Objet : Stationnement dans le cadre du futur centre-ville

Mesdames et Messieurs les commerçants,

Le 23 avril dernier, nous nous sommes rencontrés pour évoquer, ensemble, le projet de réhabilitation du centre-ville que porte la municipalité. Cette réunion a été l'occasion de vous présenter, en avant-première, les premières intentions de ce projet et elle a permis d'évoquer vos inquiétudes en matière de stationnement. Je me suis alors engagé auprès de vous à demander à l'agence TER de revoir sa copie et de garantir le maintien du plus grand nombre possible de places de stationnement, notamment place de l'Eglise.

A cette date, l'hypothèse la plus haute en termes de places prévoyait la suppression de 75 places de stationnement ce qui, de votre avis comme du nôtre, était parfaitement inacceptable.

Le 18 juin, nous nous sommes de nouveau rencontrés afin de vous présenter le projet revu et modifié afin de prendre en compte vos demandes. Le nouveau projet qui vous a été présenté ne prévoyait plus que la suppression des places accolées à l'Eglise, ceci afin de dégager les abords immédiats de celle-ci et de répondre à la demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du projet de rénovation de l'église, et la création d'un deuxième rang de stationnement derrière celle-ci. De cette façon, j'ai pris l'engagement devant vous que la place de l'Eglise dans son ensemble ne verrait la suppression que de 35 places. C'est l'engagement que j'ai pris devant vous et je tiens par la présente à vous le réitérer de la manière la plus claire qui soit.

Concernant la rue Thiers, elle ne sera pas piétonnisée comme certaines personnes mal informées et, sans doute, mal intentionnées veulent bien le répéter, mais transformée en espace partagé, c'est-à-dire de circulation douce et aménagée de telle sorte qu'elle puisse être fermée pour les jours de marché par exemple, comme c'est le cas aujourd'hui. Elle compte aujourd'hui 9 places de stationnement, elle comptera demain une dizaine d'espaces modulables dont l'usage sera à déterminer. Je prends également l'engagement devant vous que l'usage de chacun de ces espaces modulables sera déterminé avec l'association des commerçants (stationnement, terrasse, emplacement vélo, espace commercial extérieur, ...).

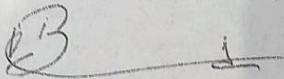
Je profite de ce courrier pour vous confirmer que les travaux de la rue Thiers démarreront l'année prochaine et termineront au cours du deuxième semestre 2025. Tout sera fait pour limiter les nuisances auprès des commerçants et des riverains et une communication sera mise en place afin d'indiquer que les commerces de la rue Thiers sont ouverts à leurs clients pendant toute la durée des travaux.

Concernant la rue du Maréchal Foch qui, elle aussi, est une préoccupation majeure. Elle compte aujourd'hui une trentaine de places de stationnement. A ce jour, nul ne peut affirmer que les chiffres qu'il fait circuler sont exacts dans la mesure où le phasage des travaux ne prévoit d'intervenir sur cette rue avant au moins 3 ans. Ce qui est certain, c'est que nous travaillerons avec l'association des commerçants pour déterminer, comme nous l'avons fait pour le stationnement place de l'Eglise, comme nous le ferons rue Thiers, le nombre et l'emplacement des places de stationnement, des terrasses, des places réservées (livraisons, transports de fonds, PMR) et des emplacements vélos.

Concernant la place de la gare enfin, si les premières intentions tout comme les esquisses ne montrent plus de stationnement devant la gare comme c'est le cas aujourd'hui, je tiens à rappeler deux choses : la première c'est que le réaménagement des espaces de la rue du général Clavery permettra d'aménager de nouveaux espaces de stationnement qui n'existent pas en surface aujourd'hui ; la seconde, et comme j'ai pu l'indiquer à plusieurs reprises, c'est que nous travaillons sur plusieurs options de stationnement souterrain permettant de préserver le nombre de places qui existent aujourd'hui, tant pour les usagers de la gare que pour les clients des commerces, aux abords immédiats de la gare RER. Le stationnement que vous ne voyez plus en surface perdurera tant aux abords de la gare et des commerces qu'en souterrain. Une nouvelle fois, lorsque viendra le moment d'évoquer le réaménagement de cet espace, l'association des commerçants y sera pleinement associée et nous travaillerons ensemble, comme nous l'avons fait sur la place de l'Eglise.

Soyez assurés de mon engagement le plus total à préserver le dynamisme commercial qui fait l'identité de notre ville et à tout faire pour préserver et favoriser le commerce de proximité.

Vous pouvez compter
sur tout mon
engagement

Le Maire,
Vice-Président de la CASGBS,

Bruno CORADETTI

